

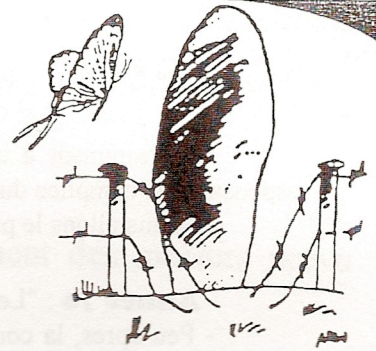
# Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Mars n°21

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194

Association Menhirs Libres La Petite Métairie - 56 340 CARNAC



## Spécial élections municipales

J'AI FAIT UN CAUCHEMAR!  
J'AI RÊVÉ QUE LES MENTHIRS  
VOTAIENT!!





Contrairement à ce que la municipalité de Carnac clame régulièrement, elle est pleinement responsable et complice du projet "Menhirland" des Monuments Historiques .

Et nous allons le prouver par ce bref historique :

- **Année 70** : "Les menhirs, il est temps que ça rapporte" déclare Mr Christian Bonnet

- Peu après, la commune de Carnac élabore un projet juteux : Reconstituer les alignements de Carnac sur la commune de Plougoumelen près de la voie express . Le "Canard enchaîné" s'empare alors de cette affaire et fait échouer ce projet ridicule, mal inspiré de Lascaux .

- **1988** : Mr Lefebvre, architecte en chef des Monuments Historiques termine son premier projet d'aménagement des menhirs . Au même moment, Mr Bonnet modifie le POS de la commune et notamment les parcelles près des menhirs pour les rendre constructibles dans le cadre de "la mise en valeur du site" .

- **1990** : Christian Bonnet signe le permis de construire de l'archéoscope, grâce à un POS fraîchement modifié . Une maquette du projet (coût, plus de 100 000 francs) fût exposée à la mairie fin 1990, mais dissimulée aux carnaçois .

- **1991** : Mr Bonnet signe le permis de construire du belvédère ainsi que la pétition contre ce bâtiment 6 mois après, suite à l'hostilité des carnaçois et des visiteurs . La municipalité s'est opposée à une consultation de la population que l'état prévoyait au début du projet .

- **1993** : La municipalité de Carnac offre gracieusement à l'état un lot de 7 hectares de terrains communaux .

- **1994** : Mr Bonnet signe la convention état-région-département-commune . Cette convention ouvre la porte à un grand projet de 100 millions de francs censés "mettre en valeur" les alignements, et qui prévoit des déviations routières, des expropriations, des commerces d'état .

- **Municipales de 1994** : Suite à la pression de la population, Mr Bonnet s'engage alors à s'opposer aux déviations routières ...qu'il a pourtant précédemment approuvées en signant la convention . L'état retire alors son projet (qui incluait alors le Ménéac) et en prépare un autre, qui le surpassera en grandiloquence et en ampleur financière .

- **1995** : Mr Bonnet signe le permis de construire du second belvédère dit "bâtiment d'accueil" . Le conseil municipal donne son accord pour les expropriations et le projet dans sa globalité .

- **1996** : La municipalité de Carnac approuve le projet .

La responsabilité de l'actuelle municipalité dans la réalisation du Menhirland est donc clairement établie . Sans son accord, il n'y aurait jamais eu d'archéoscope, de belvédère, de projet de déviation routière ou d'expropriations .

*Les 11 et 18 mars prochains, les carnaçois et les carnaçoises auront à choisir un nouveau maire et un nouveau conseil municipal . Si cette équipe refuse de signer les permis de construire et s'oppose au Menhirland, le projet de mainmise de l'état sur les alignements de Carnac ne pourra pas avoir lieu dans sa forme actuelle . Cette échéance électorale est donc fondamentale pour le devenir des alignements . Nous encourageons donc vivement les électeurs et les électrices à questionner les listes électorales sur leurs intentions concernant le projet des menhirs . La démocratie nous offre la possibilité de mettre un terme à l'actuel projet. Ne manquons pas cette chance .*

Pour vous aider dans votre choix, voici les différentes réponses à notre questionnaire que 2 des 3 listes nous ont retourné . Il y manque bien sûr celle de Mr Lefeuvre qui soutient ouvertement le Menhirland (cf. Les Nouvelles du Pays d'Auray du 21-02-2001).



# Réponses au questionnaire de "Menhirs Libres" par la liste "VIVRE ENSEMBLE A CARNAC"

↳ Trouvez-vous satisfaisant le projet d'aménagement des menhirs prévu par l'état ?

Non - projet démesuré.

↳ Etes-vous favorable à l'entrée payante estivale prévue par le projet (25f la visite guidée) ?

Uniquement payante pour les visites commentées par un guide.

↳ Etes-vous pour ou contre les expropriations prévues par l'état ?

Aménagement et protection du site nécessaires mais intégration de l'existant pour un projet plus simple.

↳ Signeriez-vous les expropriations le moment venu ?

Il s'agit d'une procédure d'acquisition gérée par l'Etat sans intervention de la commune.

↳ Accepteriez-vous de signer les permis de construire des bâtiments (accueil, restaurant, cafétéria, librairie, etc....) prévus par le projet ?

Accord très limité après concertation avec les professionnels et les associations concernées.

↳ Donneriez-vous votre accord pour les déviations routières que l'état souhaite réaliser ?

Nous n'avons pas une connaissance suffisamment précise du projet.

↳ Pensez-vous que le projet sera favorable ou non à l'économie locale ?

Il devrait l'être.

↳ Que pensez-vous de l'archéoscope ?

Nous sommes contre le maintien de ce bâtiment et de son activité.

↳ Etes-vous pour ou contre un vrai débat public sur ces projets ?

Oui, nous sommes d'accord.

↳ Les alignements du Méneac seront rajoutés au projet dès la fin de la première tranche (Kermario, Kerlescan) prévue fin 2002 par l'état. Cela générera de nouvelles expropriations et de nouvelles déviations routières. Quelle sera votre attitude sur ce sujet si vous êtes élu ?

La même que sur le 1<sup>er</sup> projet.



# A propos de l'aménagement du site des Menhirs

Liste **Changer de Cap** conduite par Jean-Claude Harry  
à  
**Menhirs Libres**

## **Notre avis sur l'idée générale d'un aménagement des sites mégalithiques**

Tout d'abord il nous semble tout à fait souhaitable d'entreprendre des aménagements garantissant la protection et la mise en valeur du site Méneac-Kermario-Kerlescan pour les générations à venir.

Tout ce projet doit se construire sous la direction des monuments de France, mais dans un cadre de **concertation générale**.

Nous souhaitons que le projet de mise en valeur du site, se fasse sans oublier les monuments mégalithiques dispersés dans la commune.

Nous voulons que ce projet s'organise autour du **Musée de Préhistoire**.

Enfin, la gestion de tout cet ensemble devra être contrôlée par des **organismes publics**.

## **Notre appréciation sur la situation actuelle**

Nous déplorons le climat actuel qui est selon nous le résultat d'une absence de concertation dont le manque incombe aux représentants de l'état et à la municipalité sortante.

Il nous apparaît absolument nécessaire de faire au plus tôt le point sur l'état réel du projet, **afin de le faire repartir sur des bases nouvelles, dans la transparence**, et ainsi évacuer les blocages que nous connaissons aujourd'hui.

## **Nos propositions pour la conduite de l'aménagement du site**

Nous œuvrerons pour que la commission regroupant des représentants de l'Etat, des élus de la Municipalité, des représentants des Associations carnacoises et des représentants des Riverains du site, **fonctionne démocratiquement, prenant en compte les avis de chacun, pour aboutir à un compromis acceptable pour tous**.

Dans un premier temps il faut que soit clairement porté à la connaissance de la population carnacoise, le projet final, **dans son entité**, de Kerlescan au Méneac, qu'il soit soumis à débat, amendé, notifié dans ses grandes lignes, **et clairement adopté**.

Il faudra ensuite que la concertation Etat/Municipalité/Carnacois/Riverains du site se fasse **dans la transparence, régulièrement**, au fil des étapes du projet, en commission pour celles qui découlent simplement du projet global, après large concertation pour les décisions importantes.

## **Ce fonctionnement guidera et conditionnera les décisions portant sur :**

- Les modes de gestion globale du site
- L'occupation des sols
- Les expropriations éventuelles
- L'aménagement éventuel de tronçons de routes
- L'implantation des parking
- Le plan de circulation
- L'implantation de centres d'information (vers les scolaires et les touristes)
- Le transfert au public et la reconversion du bâtiment de l'archéoscope
- L'organisation des visites guidées
- Les conditions d'entrées (gratuites ou payantes)
- L'autorisation d'ouverture de commerces non concurrents de ceux du bourg

Si ces propositions n'étaient pas acceptées et mises en œuvre par l'Etat, notre groupe d'élus au sein du Conseil municipal agirait pour que celui-ci prenne dans son domaine de compétences toutes les mesures nécessaires pour protéger l'environnement et les riverains du site.



## CULTURE ET PATRIMOINE.

Sous la direction d'Alain CROIX et de J.Y VEILLARD, les éditions APOGEE viennent de publier le « Dictionnaire du patrimoine breton », un pavé de 1103 pages comprenant 939 articles écrits par 164 auteurs, portant sur « *une conception large et vivante du patrimoine* » des cinq départements bretons et englobant l'ethnographie, la culture, l'histoire, la nature, « *dès lors qu'ils correspondent à une originalité bretonne et qu'ils sont liés à la Bretagne et aux bretons d'aujourd'hui* ».

En préambule les auteurs, historien et conservateur du musée de Rennes, définissent ce qui a guidé leur action: « *Le patrimoine est une notion vivante et évolutive* » et il convient pour eux de relativiser « *les notions officielles, administratives -le classement par exemple- en décalage souvent important avec la vie.* » « *Les enjeux sont donc réels, culturels, idéologiques, financiers. Ils déterminent pour une part notre cadre de vie et notre identité* ».

Le patrimoine, disent-ils, implique que l'on se préoccupe tout autant de ce qui demain sera considéré comme partie intégrante de notre patrimoine sans que l'on en ait une parfaite conscience aujourd'hui: « *Que diront nos enfants de notre abandon de la grue Gusto de Saint Nazaire, du projet presque abouti de transformation en marina des marais salants de Guérande au début des années 70, ou de l'approbation par les élus de l'aménagement de la pointe du Raz en site nucléaire?* » et nous pouvons ajouter en ce qui nous concerne, ici à Carnac, de la volonté de démolition de bâtiments attestés depuis le 15 e siècle au profit de constructions hideuses. Pour eux, ce n'est pas un hasard si les bretons sont si sensibles à la question, « *C'est parce que le patrimoine breton est d'une richesse exceptionnelle, mais aussi parce que la recherche identitaire prend ici des formes plus précoces, plus fortes et auprès d'un plus large public qu'ailleurs.* »

Leur notion du patrimoine ne s'arrête donc pas à l'architecture ou aux oeuvres d'art, mais englobe la littérature, l'histoire, « *dans ses éléments qui contribuent à façonner une identité* », les Bleus et les Blancs, les Bonnets rouges, les événements, certaines activités économiques, l'ardoise, l'agriculture, la pêche et les aspects ethnologiques, au sens le plus large. Pas question pour eux de se limiter à une période donnée ou à une seule version, même officielle, venue du ciel: « *De même nous indentifions-nous, nous retrouvons-nous, et avons nous envie de préserver plus que la pierre et l'oeuvre d'art.* » Nous aussi.

Cette conception moderne du patrimoine et de la culture nous autorise à dire ici, que la lutte contre le nucléaire à Plogoff ou Erdeven comme l'action de « Menhirs Libres » font déjà partie du patrimoine breton. En témoigne cette citation page 92 à propos de Carnac: « *L'interdiction d'accès a provoqué, à la fin du 20e siècle, de sérieuses tensions autour de l'enjeu économique.* » Qu'en sera-t-il au début du 21 e siècle? L'histoire le dira.



## JOUISSANCE et POSSESSION.

*« Ce qui fait la vie du patrimoine est la notion de jouissance, ou si l'on veut de reconnaissance. Elle est totalement indépendante de la notion de possession. C'est ce qui fait du patrimoine une notion publique par excellence... »*

*« Si le rejet du passé n'est pas envisageable ici, celui du présent, du contemporain, serait tout aussi absurde, dès lors que la création contemporaine est intégrée dans le vécu d'une collectivité. »*

Si ces réflexions s'appliquent d'abord à la création artistique, elles ne manquent pas de résonance en ce qui concerne les questions que nous posons à propos de la tentative de l'État de mettre la main sur une partie de notre patrimoine en le coupant de la vie de la communauté humaine qui y vit, en le cloisonnant et en le grillageant hors de son contexte, en en faisant un objet commercial, une marchandise et non un lieu de mémoire vivante. Nous sommes bien en face d'une conception figée, passéiste et mercantile de la culture qui hérisse les poils des bretons et des gens de culture de quelques origines qu'ils soient.

La vision patrimoniale et culturelle des concepteurs de cet ouvrage nous convient parfaitement. On ne peut en dire autant de certains rédacteurs de textes concernant la conservation du patrimoine mégalithique qui n'ont pas encore intégré la vision large définie ci-dessus.

Ils en restent encore à une vision extérieure et pour tout dire centralisée de la pensée. Ce n'est pas nouveau. Il sont encore dans l'état d'esprit de Victor HUGO: *«Hugo aime les paysages bocagers et marins, décrit avec enthousiasme les alignements de Carnac et le château de Fougères. Mais comme Balzac et bien d'autres visiteurs, il ne comprend rien aux bretons qu'il considère comme des sauvages. »* Lit-on dans cet ouvrage.

Mais il y avait aussi Flaubert. *« D'Ancenis à Clisson, de Carnac à Brest, de saint Pol à Cambourg, le grand écrivain s'est moins intéressé aux paysages ou aux monuments qu'aux êtres dont chacun d'eux paraissait porter en lui plus de choses qu'il n'y en a ordinairement dans un homme. »*

Aussi, *« Les Bretons, eux, se plaisent à voir dans ce texte une vision plus amicale, moins encombrée de préjugés que celle de la plupart des visiteurs d'alors »* tels Balzac et Hugo.

Pour nous la question est: Qui l'emportera dans l'affaire de Carnac, la vision Hugo ou la vision Flaubert. La conservation d'un passé froid, ou une vision vivante de l'avenir. La reconstitution historique ou la conservation d'un patrimoine vivant, intégré dans une communauté elle-même participante?